

Offensive **déjouée** contre l'embryon au parlement européen : la résolution Estrela **renvoyée en Commission !** UN DE NOUS reste mobilisé

Suite aux alertes du collectif UN DE NOUS ces dernières semaines, celui-ci se réjouit du renvoi en commission de la résolution Estrela. Cette victoire, au moins temporaire, est à mettre à l'actif de la mobilisation citoyenne formidable qui a permis en un temps record d'alerter les Parlementaires européens sur l'arrivée de ce texte passé quasi inaperçu jusqu'alors.

Aujourd'hui, mardi 22 octobre, au cours d'une séance plénière historique, le rapport Estrela a été renvoyé en commission parlementaire. **A la suite d'une mobilisation massive des citoyens**, les membres du Parlement européen ont pris conscience de la portée idéologique du rapport Estrela en termes de santé et de droits sexuels et génésiques. La commission des droits de la femme doit donc se saisir à nouveau de la question.

Le sursis gagné pourrait conduire à ce que le texte ne soit jamais adopté. La commission peut en effet décider de suspendre la procédure « sine die » pour cette période législative - qui s'achève au mois d'avril 2014. Le climat tendu en séance plénière autour de l'examen de ce texte ne favorise d'ailleurs pas son retour rapide dans l'hémicycle.

Ce renvoi est un encouragement à la mobilisation des citoyens en faveur de la dignité de l'embryon humain et une démonstration que l'actualité du Parlement européen est suivie par les électeurs qui n'hésitent pas à réagir et à interpeller leurs représentants.

Le collectif UN DE NOUS ne se contente pas de ce renvoi :

1. Il poursuit plus que jamais la collecte de signatures en faveur de la protection de l'embryon humain **à une semaine de la clôture de la mobilisation**. La Fondation Jérôme Lejeune, Alliance VITA, le Comité Protestant pour la Dignité humaine et les Associations Familiales Catholiques appellent **avant le 31 octobre** à signer : WWW.UNDENOUS.FR
2. Il reste mobilisé politiquement et informera les 100 000 signataires français des actions à conduire après le 31 octobre.

CONTACT PRESSE : Guenièvre Mouchet - gmouchet@fondationlejeune.org